

Légation de Suisse
en
France

En circulation

dodis.ch/8253
15.11.

15.11.

no. 4.

Paris, le 10 novembre 1948

Rapport Politique N° 16
Strictement confidentiel

Monsieur le Conseiller fédéral,

*Retour
25.11.48 / h*

La deuxième Commission des Nations Unies a discuté hier, à 15 heures, une proposition de la Délégation polonaise tendant à faire reconnaître que le Plan Marshall était incompatible avec la souveraineté des pays de l'est européen.

Le délégué russe fit, à ce sujet, une longue déclaration. Il évoqua l'impérialisme américain et la catastrophe économique finale qui s'abattra sur les pays jugulés par le Plan Marshall. A un certain moment, il déclara: "Les délégués français ont contesté, ce matin, qu'il y eût un contrôle américain sur l'économie des pays participants. N'avaient-ils pas lu dans le "Monde" du 8 Novembre, une dépêche du correspondant de ce journal à Berne, d'après laquelle le Chef du Département Politique suisse aurait déclaré ce qui suit:

"Un accord bilatéral entre les Etats-Unis et la Suisse n'est pas nécessaire, parce que la Suisse ne reçoit pas d'aide américaine. Ses échanges avec les Etats-Unis se font sur une base bilatérale normale. Un contrôle américain, tel qu'il est prévu par l'accord bilatéral n'est donc pas nécessaire."

Et le délégué soviétique de continuer:

"N'y-a-t-il pas là la preuve que les accords bilatéraux entre les Etats-Unis et les pays participants impliquent un contrôle économique? Les Suisses n'ont-ils pas refusé cet asservissement de leur économie au diktat américain? Qu'est-ce que M. Maurice peut répondre à cela?"

Monsieur le Conseiller fédéral Max PETITPIERRE

Chef du Département Politique

B E R N E



- 2 -

Ensuite le délégué soviétique continua son argumentation, qui est par ailleurs connue, relative au fait que l'économie des pays participants est l'esclave des trusts américains.

Un de mes collaborateurs a rencontré, il y a quelques jours, à un dîner, le Président du Conseil de l'O.E.C.E. Il lui a posé, à cette occasion, une question au sujet de la "politisation" de l'Organisation. M. Spaak lui a répondu que la "politisation" n'était pas voulue par certaines délégations, mais par les Etats-Unis. Ceux-ci s'attendaient, de la part de l'Europe occidentale, à un effort plus vigoureux vers l'unité.

Mon collaborateur répondit au Président Spaak que tout cela était évident, mais qu'il y avait lieu de se demander si l'Organisation - qui avait jusqu'ici fort bien rempli ses tâches économiques et techniques - pouvait bien devenir l'instrument de l'unité dans le domaine politique qui n'était pas le sien.

M. Spaak déclara que les tâches économiques et techniques étaient désormais terminées, que l'Organisation aura rempli son mandat d'ici le début de 1949 et qu'on se demande donc à quoi elle servira à partir de cette époque, si ce n'est à rapprocher les peuples à un rythme accéléré.

Aux réserves que formula mon collaborateur, M. Spaak répondit qu'il savait fort bien que les Scandinaves et les Suisses n'étaient pas favorables à ces projets.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre de Suisse:

W. Burckhardt